



ASSEMBLEE GENERALE

7 avril 2021

Visio

Membres présents connectés

Collège 1 :

Présidents de Parcs : Michaël Weber, Président, Philippe Gamen (1^{er} Vice-Président délégué), Jean Mangion (PNR Alpilles), Françoise Peron (PNR Armorique), Patricia Poupart (PNR Baie de Somme Picardie Maritime), Claude Aurias (PNR Baronnies Provençales), Eric Provost (PNR Brière), Jacques Charron (PNR Boucles de la seine normande), Philippe Leleu (PNR Caps et Marais d'opale), Jean-Jacques Boussaingault (PNR Gâtinais Français), David Lappartient (PNR Golfe du Morbihan), Daniel Vialelle (PNR Haut Languedoc), Yves Vandewalle (PNR Haute Vallée de chevreuse), Stephane Rodier (PNR Livradois Forez), Sophie Tubiana (PNR Loire Anjou Touraine), Philippe Brugère (PNR Millevaches en limousin), Sylvain Mathieu (PNR Morvan), Didier Codorniou (PNR Narbonnaise en méditerranée), Patrice Marchand (PNR Oise Pays de France), Jean-Michel Bouvier (PNR Perche), Bernard Vauriac (PNR Perigord Limousin), Emmanuel Mandon (PNR Pilat), Christian Blanc (PNR Queyras), Jacques Adenot (PNR Vercors), Bernard Clap (PNR Verdon), Benjamin Demailly (PNR Vexin français), Grégory Lelong (PNR Scarpe-Escaut), Michel Gros (PNR Sainte Baume), Dominique Leveque (PNR Montagne de Reims), Laurent Laroche (PNR Brenne), Dominique Escaron (PNR Chartreuse), Richard Fiol (PNR Grands Causses), Françoise Vespa (PNR Haut jura), Kamel Chibli (PNR Pyrénées Ariégeoises)³⁴

2^e élu : Laurent Geslin (PNR Alpille), Benoit Wascot (PNR Avesnois), Alain Grappe (PNR Ballons des Vosges), Franck Louvrier (PNR Brière), Benoit Gatinet (PNR Boucles de la Seine normande), Zine Eddine M'Jati (PNR Gâtinais français), Gérald Husson (PNR Haut Jura) Nathalie Boudoul (PNR Livradois Forez) Gael Barbotin (PNR Haute vallée de chevreuse), Serge Sore (PNR Landes de Gascogne), Benoit Baranger (PNR Loire Anjou Touraine), Odile Beirens (PNR Lorraine), Jerome Orvain (PNR Millevaches en limousin), Caroline Benoit (PNR Montagne de Reims) Martine Mazoyer (PNR Pilat), Noelle Trinquier (PNR Luberon) Franck Laporte (PNR Médoc), Raoul Lherminier (PNR Monts d'Ardeche), Valérie Michelier (PNR Mont Ventoux), Christian Guyot (PNR Morvan), Jocelyn Fert (PNR Pyrénées Ariégeoises), Michel Garcia (PNR Pyrénées Catalanes) Carine Paillard (PNR Sainte Baume), Raymond Zingraff (PNR Scarpe-Escaut), Bertrand Wahl (PNR Vosges du Nord), Jean Valadier (PNR Aubrac)⁶⁰

Directeurs : Eric Blot (PNR Alpilles), Céline Bavois Davril (PNR Ardennes), Jean-Jacques Barreau (PNR Amorique), Yvon Brunelle (PNR Avesnois), Arnaud David (PNR Aubrac), Sebastien Desanlis (PNR Baie de somme Picardie maritime), Olivier Claude (PNR Ballons des Vosges), Emilie Ruin (PNR Baronnies Provençales), Guy Leroy (PNR Brenne), Bruno Daval (PNR Brière), Laurence Dervaux (PNR Boucles de la seine normande), Régis Visiedo (PNR Camargue), François Charlet (PNR Caps et Marais d'opale), Artur Fatela (PNR

Chartreuse), Véronique Delmas (PNR Forêt d'orient), Emmanuelle Guilmaut (PNR Gâtinais français), Florent Tarrisse (PNR Grands Causses), Xavier Beaussart (PNR Grands Causses), Sandie Aloisi-Roux (PNR Haute vallée de chevreuse), Dominique Vergnaud (PNR Livradois-Forez), Nathalie d'Acunto (PNR Lorraine), Laure Galpin (PNR Luberon), Fabrice Laumond (PNR Marais poitevin), Audrey Lecoœur (PNR Marais du cotentin et du bessin), Jean-François Lopez (PNR Massif des Bauges), Fabrice Laumond (PNR Marais poitevin), Juliette Gioux (PNR Millevaches en limousin), Olivier Georges (PNR Morvan), Sylvie Capron (PNR Oise Pays de France), Michel Diaz (PNR Narbonnaise en méditerranée), Denis Guillemin (PNR Perche), Fabrice Château (PNR Périgord-Limousin), Elisabeth Gallien (PNR Préalpes d'Azur), Sandrine Gardet (PNR Pilat), Matthieu Cruège (PNR Pyrénées Ariégeoises), Severine Casasayas (PNR Pyrénées Catalanes), Valérie Rivat (PNR Queyras), Isabelle Zarlenga (PNR Scarpe-Escaut), Olivier Putot (PNR Vercors), Jean-Philippe Gallet (PNR Verdon), Aurélien Bazin (PNR Volcans d'auvergne), Rita Jacob (PNR Vosges du Nord), Agnès Lanthier (PNR Vexin Français), Ken Reyna (Mont Ventoux), Bruno Daval (PNR Brière), Olaf Holm (PNR Montagne de Reims) 106

Président d'honneur : Jean-Louis Joseph (président d'honneur)

Collège 2 : Joëlle Barat (région Grand Est), Myriam Fougère (Région Auvergne Rhône Alpes), Emmanuel Mandon (Région Auvergne Rhône Alpes), André Crocq (Région Bretagne), Annick Gombert (Région Centre), Katerine Wersinger (Région Occitanie), Sophie Bringuay (Région Pays de la loire), Didier Péralta (Région Normandie), Monique Huon (Région Hauts de France), Guislain Cambier (Région Hauts de France), Eliane Giraud (Région Auvergne Rhone Alpes), Franck Louvrier (Région Pays de la Loire)

Collège 3 :

Collège 4 : Gilles Benest (FNE), Loïc Bidault (FCEN), Claudie Grossard (FFRP), Marie Thomas (RNF), Alain Ferstler (Federation Club Vosgien), Albert Maillet (ONF)124

Ont donné pouvoir :

Collège 1 : Patrick de Carolis (PNR Camargue), Anthony Jouvenel (PNR Caps et Marais d'opale), Catherine Marlas (PNR Causses du Quercy), Christian Guirlinger (PNR Lorraine), Dominique Santoni (PNR Luberon), Luc Thomas (PNR Pilat), Vincent Dedieu (PNR Landes de Gascogne), Christine Roblez (PNR Landes de Gascogne), Michel Garcia (PNR Pyrénées Catalanes), Arlette Ruiz (PNR Verdon), Jacqueline Bouyac (PNR Mont Ventoux), Alexandre Noël (PNR Sainte Baume)

Collège 4 : Vincent Biot (FFS), Charlotte Meunier (RNF), Odile Gauthier (Conservatoire du littoral)

Invités : Gildas Cheny (Projet de Parc Rance Côte d'Emeraude), Yannick Nancy (projet de Parc Doubs Pays Horloger), Didier Gaillard (projet de Parc Gatine poitevine), Jean-Pierre Rimbaud (projet de Parc Gatine poitevine), Brice Rogir (commissaire aux comptes), Blandine Meunier (MTE), Max Chatelet (MTE)

Pour la signature de l'accord-cadre : Philippe Mauguin, président directeur général de INRAE, Anne-Lucie Wack, directrice de l'Institut Agro, Gilles Trystram, directeur général de Agro Paristech, Marie-Pierre Arlot (INRAE), François Mitteau, président du CORP, François Colson

Equipe Fédération : Eric Brua, Sylvie Gauchet, Anne Le Garrec, Valérie Petel, Dominique Vespuce

Quorum : Avec 139 personnes présentes ou représentées, le quorum est atteint

1) Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale du 18 novembre 2020

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité

2) Rapport moral 2020 du Président

Chers collègues, élus des Parcs,
Chers directrices et directeurs
Chers représentants des Régions,
Chers Partenaires,
Chers amis,

Nous voilà réunis en Assemblée générale virtuelle pour la troisième fois depuis le début de la crise sanitaire. J'espère qu'il s'agit de la dernière fois. Le 14 avril, nous allons décider, en concertation avec le Parc de Brière, la Région Pays de la Loire et le Département de la Loire Atlantique, du maintien ou non du Congrès. Nous espérons tous être en capacité de nous retrouver à Saint Nazaire les 7, 8 et 9 juillet. Même en jauge réduite, et dans le respect du protocole sanitaire qui s'imposera, l'organisation de cet événement marquerait le début de la sortie du long tunnel dans lequel nous a plongé violemment le virus et depuis plus d'un an.

C'est une crise historique et majeure que nous traversons et nous espérons tous en voir le bout. Nous aurons sans doute tendance à vouloir tourner rapidement la page et à oublier cette période de douleur pour certains, d'inquiétude et de restrictions pour tous. Et pourtant il faudra se prémunir de cette tentation. D'abord, nous serons sans doute contraints de gérer et pendant de nombreuses années son impact économique et social. Cela va inévitablement nous confronter à de nouveaux arbitrages, arbitrages qui ne seront, sans doute, pas plus simples à prendre que ceux portant sur la gestion de l'impact sanitaire du virus. Dans ce contexte, j'invite la grande famille des Parcs à faire preuve de solidarité. Nous devons défendre notre modèle, le rôle qu'il peut jouer face à l'urgence écologique et climatique et le caractère prioritaire de l'investissement dans nos projets et dans nos territoires. Face aux défis écologiques et sociaux qui sont devant nous, le modèle que nous défendons et les transitions que nous expérimentons sur le terrain font pleinement partie de la solution. Vous pouvez compter sur la Fédération pour vous défendre en défendant la pertinence du modèle des Parcs naturels régionaux.

Ce modèle bénéficie d'ailleurs toujours d'une très forte attractivité. 2020 a vu la création le même jour de deux nouveaux Parcs, ce qui constitue une première à ma connaissance dans notre réseau. Le Parc naturel régional du Mont Ventoux, 55e Parc, le Parc naturel régional de Baie de Somme Picardie Maritime, 56e Parc, ont été classés le 28 juillet 2020. Le contexte ne nous a malheureusement pas permis de fêter dignement l'accueil de ces deux magnifiques territoires dans notre réseau. J'espère que nous pourrons l'envisager cette année. Nous devrions voir également et rapidement la création de deux nouveaux Parcs, le Doubs horloger et les Corbières Fenouillèdes et de nombreux territoires prétendent au label.

Vous savez que la Fédération, garante de la qualité du classement en Parc naturel régional, est amenée à donner un avis sur chaque nouveau projet et sur chaque révision de charte. Dans ce cadre, nous portons une attention particulière tant aux qualités des territoires concernés, à l'ambition du projet traduit dans la charte, qu'aux moyens qui seront mis à disposition du syndicat mixte. Nos positions ne sont pas toujours faciles à expliquer à des territoires qui sont mobilisés et motivés par l'obtention du label, mais si nous saluons toujours cette motivation et l'engagement des élus et des acteurs de ces territoires, ou encore des régions qui les soutiennent, nous rappelons que si la motivation est indispensable, elle n'est pas suffisante. Nous tenons bien entendu compte de la situation de chaque territoire dans nos avis et notamment au sein de sa région, mais le réseau des Parcs naturel régionaux doit rester cohérent, cette cohérence est un des piliers de sa réussite.

L'année 2020 a également été marquée par les élections municipales et pour ce qui concerne les Parcs, l'élection de 19 nouveaux présidents (25 présidents de Parcs ayant été reconduits). Je leur ai bien entendu adressé un message personnel et je voudrais profiter de cette Assemblée générale pour leur souhaiter en votre nom la bienvenue :

Bernard Bastide : Aubrac,
Patricia Poupart : Baie de Somme Picardie maritime,
Jacques Charron : Boucles de la Seine normande,
Laurent Laroche : Brenne,
Richard Fiol : Grands Causses,
Françoise Vespa : Haut Jura,
Vincent Dedieu : Landes de Gascogne,
Stéphane Rodier : Livradois Forez,
Sophie Tubiana : Loire Anjou Touraine,
Denis Louis Régis : Martinique,
Philippe Brugère : Millevaches en Limousin,
Dominique Allix : Monts d'Ardèche,
Didier Codorniou : Narbonnaise en Méditerranée,
Emmanuel Mandon : Pilat,
Christian Blanc : Queyras,
Benjamin Demailly : Vexin Français,
Lionel Chauvin : Volcans d'Auvergne,
Jacqueline Bouyac : Monts Ventoux,
Patrick De Carolis : Camargue.

8 d'entre eux ont d'ores et déjà intégré le Bureau, ou ont été désignés pour présider ou coprésider une commission.

Cette Assemblée générale est également l'occasion pour moi de vous renouveler mes remerciements pour la confiance que vous m'avez accordé ainsi qu'aux membres du Bureau qui ont été élus le 18 novembre dernier. A cette occasion, le Bureau a été renouvelé pour plus de la moitié de ses membres. Ce renouvellement, je l'ai également encouragé au sein des commissions. Chacune des 10 commissions est présidée par un nouveau président qui est lui-même entouré de deux vice-présidents. Les directeurs ont également désigné les directeurs référents et l'appel au réseau que nous avons lancé a permis de voir une cinquantaine de nouveaux inscrits. Les nouvelles équipes sont en place. Je veux les remercier toutes et tous, je suis heureux de d'observer la motivation et la dynamique avec laquelle débute ce nouveau mandat.

Les Présidents de commissions auront l'occasion de prendre la parole au cours de cette séance, au moment de la présentation du programme d'action.

Le CORP a également été totalement renouvelé faisant preuve d'une nouvelle dynamique illustrée par la mise en place de groupes de travail en lien avec les thèmes portés par les commissions ou l'organisation d'un cycle de de mini débats en visio intitulés les « controverses du CORP ». La première session se déroulera sur le thème de la forêt. Je salue son président François Mitteault qui est parmi nous et le remercie pour son investissement. Il prendra la parole en fin de séance au moment de la signature de l'accord-cadre entre la Fédération, l'INRAe, AgroParisTech et l'institut Agro qui l'illustre parfaitement.

Cette crise sanitaire a remis en question nos modes de travail et d'animation du réseau. Bien entendu, nous aspirons plus que tout à pouvoir vous retrouver en présentiel. Les échanges informels, par exemple, en marge de nos réunions ont totalement disparu avec les visios conférences et nous savons leur importance. Néanmoins, nous constatons qu'elle a dynamisé la participation aux événements que nous proposons. La Fédération s'est rapidement adaptée aux contraintes sanitaires, la mise en place anticipée du télétravail, l'équipement et les outils informatiques déployés nous ont permis d'être très rapidement opérationnels. Nous avons ainsi réussi à maintenir la vitalité de nos instances. L'année 2020 a vu l'organisation de 9 bureaux et de 2 assemblées générales. Les 10 commissions se sont réunies entre une et trois fois dans l'année, et elles ont été particulièrement suivies. Certaines commissions ont vu la participation de plus de 70 à 80 personnes. Pas moins 26 événements nationaux (séminaires, journées thématiques) ont été organisés. C'est plus de 2000 élus et techniciens des Parcs qui se sont réunis au moins une fois autour d'un événement organisé par la Fédération en 2020. Mes chers collègues, cette vitalité et ce dynamisme sont une grande force que nous devons cultiver.

La Fédération a également été attentive, à la bonne intégration et prise en compte des PNR dans différentes politiques publiques. Il s'agit pour 2020 du dispositif des Petites villes de demain, des Contrats de relance et de transition écologiques, du plan de relance, ou de la stratégie nationale des aires protégées.

J'ai également le plaisir de vous annoncer que la Fédération dispose désormais d'un siège à part entière au sein du nouveau Conseil Économique Social et Environnemental. Je remercie le Premier Ministre, Jean Castex, d'avoir signé le décret de composition du CESE faisant mention de la Fédération.

Vous savez que cette instance nationale a été entièrement réformée et que le nombre de sièges y a été limité. L'obtention de ce siège est une reconnaissance importante de la place de notre réseau et je tiens à remercier Jean-Louis Joseph qui nous a soutenu et accompagné tout au long du processus de redéfinition de sa composition. J'ai également proposé au Bureau de lui renouveler notre confiance pour nous y représenter. Je sais qu'il le fait avec beaucoup de dévotion et de motivation. Merci à lui.

Nous observons une nette augmentation de la conscience des enjeux écologiques dans la société, et un regain d'intérêt pour nos territoires. Cet environnement favorable interrogera sans doute notre légitimité, voir nos missions. Je regrette de ne pas avoir abouti à la réforme que nous appelions de nos vœux, mais nous avons identifié collectivement différentes ambitions pour les Parcs et nous devons poursuivre nos réflexions avec conviction et pédagogie. Je l'ai souvent dit : la première vertu de ce projet est de nous positionner en force de proposition et non en réaction. Nous avons posé sur la table notre vision. Bérangère ABBA a évoqué le lien avec le chantier qui s'ouvre concernant la troisième Stratégie nationale pour la biodiversité. Cette stratégie qui va succéder à la stratégie nationale des aires protégées nous concerne fortement. Contrairement à la première, l'intégration de la biodiversité dans les différentes politiques sectorielles (l'agriculture, l'aménagement du territoire, l'énergie, la sylviculture...) sera au centre des débats. Nous

pourrons légitimement prétendre y occuper une position importante y compris si elle débouche sur un volet législatif.

Fidèle à notre principe d'action du « convaincre plutôt que contraindre » nous mesurons l'importance des moyens qui seront mis à notre disposition pour accompagner la prise en compte des enjeux de biodiversité et d'environnement dans les politiques sectorielles (agriculture, aménagement du territoire, gestion de la forêt). Parmi ces moyens, garantir la cohérence des politiques publiques avec nos chartes est fondamental. Nous observons dans ce domaine plutôt un affaiblissement de l'opposabilité de nos chartes qu'il faudrait sans doute veiller à corriger, mais il est surtout indispensable de mettre en place, dans nos Parcs, un environnement permettant d'accélérer la transition écologique et notamment par l'expérimentation. La réforme actuelle de la PAC illustre bien les difficultés que nous avons à garantir une adaptation et une meilleure prise en compte des spécificités de nos aires protégées dans ces politiques structurelles qui sont pourtant capitales.

2020 a été une année charnière pour notre projet touristique « Destination Parcs ». En nous appuyant sur le partenariat que nous avons concrétisé avec le Slow tourisme Lab de Troyes, qui assure pour notre projet la mission d'incubateur, nous avons pu assurer la mise en place du processus de sélection de l'entreprise chargée avec nous de concevoir le produit et d'en assurer la commercialisation.

Je tiens à remercier chaleureusement Philippe Pichery, président du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient et du département de l'Aube qui a œuvré pour ce partenariat. C'est un projet très ambitieux pour notre réseau. Il traduit nos valeurs et nos idéaux. Il nous permettra de proposer aux clients et ce dès 2021, si l'évolution de la crise le permet, les premiers séjours dans les 15 Parcs pilotes. C'est également un signal important dans une période où nos territoires observent un regain d'attractivité qui peut parfois malheureusement se transformer en hyper fréquentation. Ce phénomène nous l'avons particulièrement observé à l'issue de chacun des deux confinements et dans ce contexte, il apparaît fondamental de proposer une offre cohérente, alternative et compatible avec nos valeurs, de montrer qu'un autre tourisme est possible dans les Parcs naturels régionaux.

L'année 2020 a été riche du point de vue de la communication. D'abord avec l'édition de notre livre « Itinéraires gourmands dans les Parcs naturels régionaux » dans la collection Marabout- Hachette associant 49 Parcs et la réalisation de la série de 31 programmes courts « Initiatives de nos régions » sur France télévision et en partenariat avec la SNCF. Cette série a permis de toucher entre 1,5 et 3,5 millions de spectateurs pour chaque diffusion. Le partenariat avec M6 dans le cadre de l'émission Top chefs les grands duels qui permet de mettre en avant les produits marqués, l'opération réalisée dans le cadre du partenariat avec la Poste qui a permis de la réalisation de 130.000 boîtes colissimo pré-postées sur le thème de la biodiversité.

Ces différentes opérations répondent à deux objectifs importants de notre stratégie : communiquer collectivement dans le cadre de médias nationaux, mettre en avant les spécificités des Parcs naturels régionaux des territoires protégés mais également habités et dynamiques du point de vue économique et engagés pleinement et concrètement dans la transition écologique. En 2020 nous avons également refondu notre site Internet et la fréquentation de nos réseaux sociaux ne cesse de croître.

En complément de nos missions socles, il me semble important que la Fédération porte des projets collectifs. C'est le cas concernant les deux missions d'animation thématiques : L'animation du réseau national Natura 2000 en partenariat avec la Fédération des

conservatoires d'espaces naturels et Réserves naturelles de France, initiative à laquelle s'est greffée récemment la Fédération des Grands sites.

C'est également le cas concernant les propositions que nous sommes amenés à faire dans le cadre de la réforme de la PAC et en partenariat avec les Parcs nationaux.

Concernant les projets, à Destination Parcs, on peut ajouter le lancement de la future plateforme numérique qui déclinera le concept des Universités populaires, les ateliers Hors les murs qui s'étendent désormais aux Petites Villes de demain, le projet national sur l'alimentation ou les familles à biodiversité positive.

Enfin, je vous avais indiqué que nous devons également veiller à accroître notre lien avec les parlementaires. Je crois que dans le domaine nous avons progressé. Nos contributions dans le cadre de la Loi 3 C ont par exemple été largement relayées et reprises par la cinquantaine de députés avec qui nous avons des contacts. Je sais que vous vous mobilisez régulièrement pour relayer ces propositions d'amendement, dans vos territoires et auprès de vos parlementaires et je vous en remercie.

Je souhaite enfin profiter de ce bilan moral annuel pour remercier très chaleureusement l'équipe technique qui est restée totalement mobilisée dans le contexte difficile que nous connaissons, le directeur, la secrétaire générale, Sylvie Gauchet, dont nous saluons le retour de son congé maladie, les 15 chargés de mission et les 8 collaborateurs des Parcs qui viennent nous appuyer sur nos missions et bien entendu notre pôle administratif Christine notre comptable et les trois secrétaires Anne, Dominique et Valérie qui ont également fait preuve d'une grande adaptabilité. Enfin, finir par vous remercier, vous tous, représentants des Parcs, des régions, des associations d'élus et des partenaires, membres de notre belle Fédération. La Fédération des Parcs naturels régionaux de France est à votre service. Et merci également à nos nombreux partenaires publics et privés pour leur soutien et notamment aux Ministères.

Voilà mon rapport moral pour l'année 2020.

Je vous remercie

3) Présentation du bilan d'activités 2020 par Eric Brua, directeur

Le directeur de la fédération présente les faits marquants du bilan d'activité 2020 en précisant que le bilan complet a été adressé aux membres.

Institutionnel

- 5 réunions de Bureau
- 2 Assemblées générales dont une électorale avec le renouvellement des instances
- Réflexion sur l'évolution de la structure de gestion vers un Etablissement Parc naturel régional avec plusieurs réunions avec les différents partenaires
- Suivi des grandes politiques nationales (plan de relance, petites villes de demain, contrats de relance et de transition écologique, stratégie nationale des aires protégées...)
- Changement de présidence au CORP, François Mitteault remplace François Colson

Communication

Commission présidée par Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Parc naturel régional du Gâtinais français

- Edition de deux numéros du magazine « Parcs »

- Lancement de l'ouvrage « Itinéraire gourmand dans les Parcs naturels régionaux »
- Opération 130 000 colissimo et prêt à poster avec la Poste
- Refonte du site Internet de la Fédération
- Réalisation de programmes courts avec France télévision

Chartes et syndicats mixtes

Commission présidée par Philippe GAMEN, Parc naturel régional du Massif des Bauges

- Avis d'opportunité pour 3 projets de Parcs
- Avis finaux pour un renouvellement de classement et 2 créations de Parcs (Mont Ventoux et Corbières Fenouillèdes), entre temps, décrets de classement de deux Parcs, Baie de Somme Picardie maritime et Mont Ventoux
- Mise à jour à jour du kit « documents de supports évaluation » et rédaction d'un guide méthodologique Evaluation

Europe et international

Commission présidée par Dominique LEVEQUE, Parc naturel régional de la Montagne de Reims

- Appui aux projets de coopération : Uruguay, Guinée, Vietnam, Turquie, Québec
- Implication dans une réflexion sur la préfiguration d'une cellule d'expertise des Aires protégées françaises dédiées à la coopération internationale
- Animation de la section francophone d'Europarc

Biodiversité et gestion de l'espace

Commission présidée par Michèle PEREZ, Parc naturel régional du Pilat

- Implication dans l'organisation de la remise des prix au Salon international de l'agriculture
- Création du comité des élus Natura 2000 et désignation d'un porte parole national
- Conduite d'une enquête sur le confinement, déconfinement, biodiversité et Parcs pour la revue Espaces naturels
- Lancement du projet « défi familles à biodiversité positive »
- Programme national Lynx et Loup

Marque commerciale

Commission présidée par Philippe CONNAN, Parc naturel régional de Millevaches en Limousin

- Opération « grand pique-nique des Parcs » pour la 3^e année malgré le contexte sanitaire
- 30 projets de marquage
- Rapprochement avec Esprit Parc national
- Nouveau site Internet « Consommer Parc »

Economie et tourisme

Commission présidée par Catherine MARLAS, Parc naturel régional des Causses du Quercy

- Démarche d'appui à l'émergence d'activités innovantes
- Construction et la mise en marché de l'offre touristique « Destination Parcs »
- Association avec Atout France sur la campagne nationale « cet été je voyage en France »
- Mise en œuvre de la feuille de route « biodiversité et économie »

Agriculture et Alimentation

Commission présidée par Bernard DEVIC, Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée

- Etude sur l'apport des projets alimentaires territoriaux

- Audition par le CESE « pour une alimentation durable ancrée dans les territoires »
- Document conjoint des PNR et Parcs nationaux « pour une PAC des territoires »
- Organisation d'une Table ronde avec Eric Andrieux, député européen lors de l'Assemblée générale du 1^{er} avril (pour une autre PAC)

Forêt

Commission présidée par Sylvain Mathieu, Parc naturel régional du Morvan

- Compilation d'un recueil de cartes postales d'expériences sur la sylviculture et la gestion forestière durable
- Publication d'un guide méthodologique « SylvoTrophée » avec IPAMAC
- Lancement d'un projet partenarial avec les éditions Casterman pour l'écriture d'une bande dessinée documentaire sur la forêt

Urbanisme, paysage, climat, énergie

Commission présidée Bernard VAURIAC, Parc naturel régional du Périgord Limousin

- Animation du réseau sur le thème du Zéro artificialisation nette et sur les conditions d'implantation des antennes relais de téléphonie mobile
- Contribution au programme de relance des Petites villes avec l'ANCT
- Développement des ateliers territoriaux « hors les murs »
- Synthèse sur l'engagement des Parcs dans une démarche de territoires décarbonés
- Étude sur les filières biosourcées

Vie culturelle, social et éducation

Commission présidée par Benoît BARANGER, Parc naturel régional de Loire-Anjou-Touraine

- Opération « le livre et la lecture »
- Partenariat avec l'IREST sur les questions du patrimoine culturel des territoires
- Rédaction d'un argumentaire pour le soutien aux actions et aux activités éducatives et culturelles dans les Parcs durant la crise sanitaire

Le Président soumet le rapport moral et le bilan d'activités 2020 aux voix

Le rapport moral et le bilan d'activités sont adoptés - 1 abstention

4) Présentation du bilan financier 2020 présenté par Dominique Lévêque, vice-président chargé des finances

Les comptes ont été arrêtés par le Bureau de la Fédération du 10 février 2021. Le Trésorier remercie Paul Raoult, son prédécesseur.

Je remercie en particulier les Parcs, les Régions, le ministère en charge de l'environnement et tous nos partenaires de nous avoir fait confiance.

Les charges 2020 s'élèvent à 3 081 728 € et les produits à 3 198 859 €.

La réalisation par rapport au budget prévisionnel est de 102% (pm 3 023 544 €).

Le résultat de l'exercice est positif de 117 131 €.

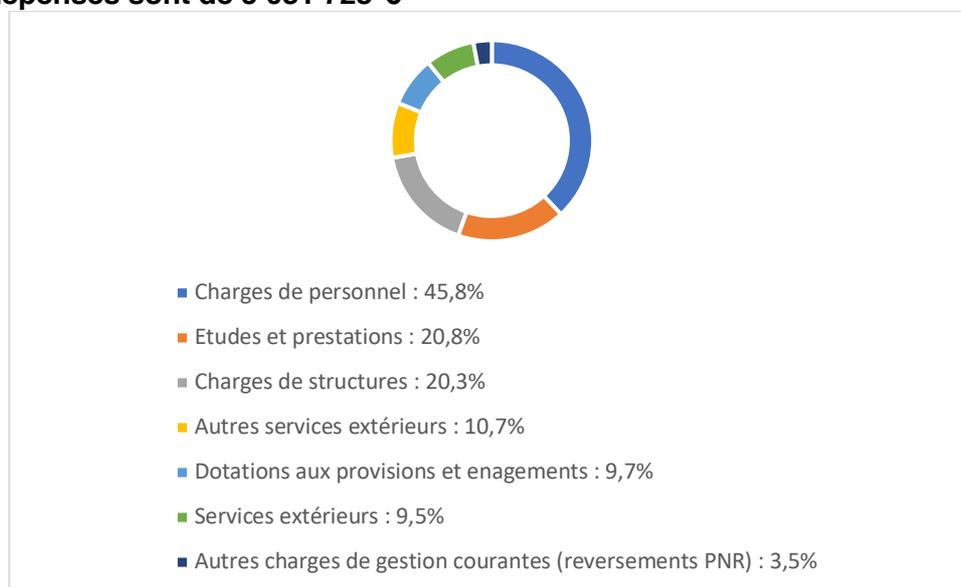
Il est lié à des dépenses de déplacements et de réunion moins nombreuses, compte tenu de la crise sanitaire.

Les engagements liés aux partenariats financiers ont été réalisés au-delà de notre prévisionnel compte tenu de notre renforcement avec l'Office Français de la Biodiversité.

Les **réserves pour projets associatifs** sont passées l'an dernier à **91 576,37 €** sur décision de l'Assemblée générale, de manière à financer les actions engagées sur la mise en place de notre stratégie tourisme, notre lobbying parlementaire et faire face à d'éventuel désengagements de certains financeurs.

Le résultat 2020 permettra de renforcer nos **fonds propres** en vue de notre projet d'acquisition immobilière en 2021. Les fonds propres de la Fédération d'un montant de **979 117 €** seront ainsi portés à **1 096 248 €** après affectation du résultat, et correspondent à l'équivalent de 3 à 4 mois de trésorerie. Ils nous permettent d'engager l'activité de la Fédération sans recourir à l'emprunt.

2. Les dépenses sont de 3 081 728 €



Les **salaires, taxes et charges sociales** sont le secteur le plus important. Viennent ensuite les dépenses en **études et éditions**, les **dépenses de fonctionnement**, les **frais externes**, les **dotations et amortissements** et les **frais de versements** sensiblement stables et identiques à 2019.

3. Les recettes sont de 3 198 859 €

Les **cotisations** des trois collèges de la Fédération : Parcs, Régions et Partenaires représentent 1 124 925 €.

Les **subventions publiques** sont en augmentation et s'élèvent à 1 265 011 €. Elles regroupent les subventions des ministères (Ecologie, Agriculture, Affaires étrangères, Culture, Cohésion des territoires et Commissariat général à l'égalité des territoires), et des établissements publics de l'Etat (Caisse des dépôts et consignation, Office français de la biodiversité, Agence Française de développement).

Les **financements privés** avec RTE, GRTgaz, le groupe la Poste et EDF sont stables.

B/ Questions sur les comptes (Michaël Weber)

Le Président remercie Dominique Lévêque, Paul Raoult et Sylvie Gauchet. Il rappelle la situation financière de la Fédération il y a 20 ans et son amélioration depuis.

C/ Intervention du Commissaire aux comptes, Brice Rogir

- Rapport sur les comptes annuels

Je remercie l'équipe de la Fédération qui s'est rendue disponible compte tenu de la situation sanitaire. On a pu travailler avec Philippe Viard et les chargés de mission à distance qui ont répondu à toutes nos questions. Nous avons eu aussi des échanges avec Sylvie Gauchet qui a eu son regard externe.

Vous verrez cette année, la plaquette a un peu changé de modèle car depuis le 1^{er} janvier 2020 toutes les associations doivent appliquer de nouveaux plans comptables. Pour la Fédération, il n'y a pas de modifications très profondes, en voici 3 :

- Pour les associations, on ne parle plus de fonds associatif mais de fonds propre.
- Dans le compte de résultats, les recettes sont un peu plus détaillées entre concours publics, contributions financières, cotisations
- Les fonds dédiés qui maintenant apparaissent dans le résultat d'exploitation.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Bilan

Un poste de créance qui reste stable autour de 200 000 euros

Une trésorerie d'à peu près 2 millions d'euros mais cette trésorerie vous rappelle que c'est une image de décembre 2020. Toutes les dettes ne sont pas encore payées. N'oublions pas que ces 2 millions se retrouvent dans les fonds propres.

Dans les actions dédiées (200 000 euros), ce sont des actions pour lesquelles vous n'avez pas eu le temps de terminer en 2020 et qui seront finalisées en 2021.

Dans les dettes et provisions, il y a environ un poste global de 700 000 euros. (dettes fournisseurs, dettes sociales, provisions pour retraites ...). Une fois que les dettes seront payées et les actions reportées, la trésorerie sera impactée de l'équivalent.

Dans les fonds propres, on trouve le résultat de 117 131 euros, cela conforte une situation saine et maîtrisée malgré la situation sanitaire. Cela prend bien en compte les actions qui ont été reportées et les provisions.

Sur le compte de résultat, il y a une augmentation des produits qui est à mettre en phase avec le montant des refacturations du tournage des films pour France télévision, de même pour la publication du livre Hachette sur les Parcs.

Il y a eu une diminution significative des frais de et de mission due à la situation sanitaire, du coup les charges ne baissent pas car malgré la baisse de ces frais, il y a eu une augmentation des charges notamment pour la production des films.

Le résultat d'exploitations s'élève à 115 445 euros, le résultat financier net à 1686 euros et un résultat net de 117 131 euros.

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé

Objet

Rémunérations versées aux membres du Bureau par votre association soumise au rapport de l'article L.612-5 du Code de commerce et également à celui de l'article 261 paragraphe 7 1°-d du Code général des impôts.

Personne concernée

· Monsieur Michael WEBER
Président de votre Association

Effet

La rémunération brute allouée au Président de votre association, pour l'exercice 2020, au titre de l'article 261 paragraphe 7-1°-d du Code général des impôts, s'élève à 29.682,29 €.

Le Président soumet aux voix les délibérations suivantes :

Approbation des comptes 2020 Affectation du résultat de 117 130,82 € aux fonds propres

Les comptes 2020 sont adoptés – 2 abstentions
--

Le Président remercie l'Assemblée générale et le Bureau.

5) Programme d'activités 2021

Vie institutionnelle, présenté par le Président

- Animation des instances statutaires
- Représentation dans les instances nationales, suivi et contributions aux politiques publiques, contributions législatives et réglementaires
- Construction et animation des partenariats
- Renforcement de la recherche et valorisation de l'innovation : Animation du CORP et des échanges entre conseils scientifiques, liens avec la recherche
- Pilotage du projet « nouveaux locaux »

Chartes et syndicats mixtes présenté par Françoise Peron

La commission chartes et syndicats mixtes couvre un large panel d'activités.

Assurant notre fonction de support pour les Parcs nous poursuivrons en 2021 l'appui à la gestion des syndicats mixtes, le suivi des procédures et des évolutions des textes qui impactent notre fonctionnement. La fédération apporte une expertise sur les Syndicats mixtes de Parcs qui vise à consolider les organismes de gestion des Parcs, échanger sur les ressources humaines, budgétaires et juridiques.

Mais l'investissement principal de l'équipe porte sur le suivi des créations de Parcs et des renouvellement de chartes. D'abord en apportant un appui aux Parcs dans la mise en œuvre de la procédure de révision et de création. La fédération fournit aux Parcs des outils, délivre des conseils et apporte un soutien méthodologique.

Ensuite dans son rôle de garant de la qualité du label, elle émet un avis à la Ministre de l'écologie conformément au rôle qui lui est assigné par le code de l'environnement.

Il s'agira enfin de poursuivre en 2021 l'appui à l'évaluation en continu des chartes et le suivi de l'évolution du territoire. Dans ce domaine nous allons réaliser une première étude portant sur l'identification d'indicateurs communs à tout le réseau parc, afin de pouvoir mieux caractériser et faire valoir l'impact de l'action des PNR sur leurs territoires. Nous allons aussi délivrer aux Parcs une formation sur l'évaluation en partenariat avec l'OFB.

La Fédération assure également le suivi et le développement du logiciel « EVA ». Cette année nous lançons une étude en partenariat avec l'OFB visant à identifier les enjeux techniques et de pilotage de cet outil de référence qui est utilisé aujourd'hui par x Parcs naturel régionaux et x Parcs nationaux.

Marque « valeur Parc naturel régional » présenté par Eric Provost

La commission assume pour le compte du Bureau de la Fédération les missions suivantes :

1. Conduire la gestion et l'animation nationale de la marque (plan de déploiement depuis 2016)
2. Venir en appui aux Parcs (Conseil/formation/échanges)
3. Veiller à l'adéquation des projets de marquage de chaque Parc au Règlement général d'utilisation (passage pour avis à la commission nationale marque)

Le plan de déploiement national de la marque privilégie l'objectif de renforcement de sa lisibilité grâce à différentes actions de communication en 2021 conduites de concert avec la commission « Communication » :

- . Événementiels : Grand pique-nique des Parcs (avec commande groupée de support à l'effigie de la marque)
- . Réseaux sociaux et voyages influenceurs
- . Partenariat avec des médias nationaux (M6 Top chef)
- . Développement du site « Consommer Parc »

Des actions sont conduites également en matière d'organisation et d'animation (croisement avec la commission « Agriculture » notamment) avec :

- . L'effort important mené en formations et échanges
- . Les collaborations à renforcer (entre marques « VPNR » et « Esprit Parc national », avec l'INAO et AB)
- . Les chantiers stratégiques comme la nécessaire évaluation de l'impact de la marque, la complémentarité entre marque en tourisme et le projet « Destination Parcs » et la reconnaissance de la Marque dans les dispositifs et lois (Egalim).

La mise en place de ce plan de déploiement qui a accompagné une nouvelle dynamique de la marque au sein du réseau (46 Parcs engagés, 2100 bénéficiaires, 300 conventions d'utilisation) a été possible grâce à la contribution de l'ensemble des Parcs à hauteur de 1900 €/an pour un budget de 100 000 €/an.

Communication, présenté par le Président en l'absence de Catherine Marlas, excusée

La **stratégie de communication** engagée par son prédécesseur Jean-Jacques Boussaingault sera conclue cette année. Elle donnera le cadre et le cap pour les années à venir.

Pour 2021 la communication s'organise autour de typologies d'actions récurrentes :

- Communication événementielle : le **Congrès dans le Parc de Brière** reste l'opération majeure de notre réseau cette année, mais la préparation d'un événement "**Destination Parcs**" sur le modèle de Bercy Village est aussi un dossier important en cours de validation. Quelques autres événements (Expo Bannière patrimoine, Innover à la campagne, Fête de la nature) sont également suivis.
- Communication numérique. Après une année de refonte du site Internet, 2021 sera une année de stabilisation et d'amélioration de l'ensemble des désormais nombreux outils numériques de la Fédération : le **site Internet** et ses ressources internes et espaces collaboratifs, la **newsletter mensuelle**, les comptes **facebook et twitter** qui ne cessent de gagner en followers et aident à l'ancrage des parcs dans l'actualité. Le développement d'une ligne graphique, en accord avec la charte graphique de la Fédération, sera un des chantiers phares du travail sur ces réseaux sociaux dans le but de donner à la Fédération une identité visuelle forte et identifiable par son public et de répondre aux usages et aux tendances actuels des réseaux (toujours plus axés sur des contenus visuels).
- Communication print et audiovisuel. C'est un volet toujours dynamique de notre communication. La grande évolution de ces trois dernières années est notre présence à la télévision, dont actuellement les collaborations avec **M6** autour des émissions de l'univers "Top chef" et la marque Valeurs Parc et bien entendu le programme court "Initiatives de nos régions, une autre vie s'invente ici" diffusé en janvier sur **France 2 et France 3** (56 millions de téléspectateurs, tout de même) et que nous espérons réitérer, pour une 2e saison, à l'automne 2021. Dans l'univers audiovisuel toujours, la production de vidéos "faites à la maison" a été stoppée par la crise sanitaire mais reprendra dès que possible. Côté édition "papier", le **magazine Parcs** poursuit son rôle d'information et d'image auprès des 19 000 destinataires, le 1er des 2 numéros de l'année a paru en ce début de mois d'avril. Après la belle opération du livre avec Hachette, nous tentons de monter cette année un partenariat pour une **édition jeunesse**. Nous souhaitons aussi cette année modéliser une valorisation écrite des **Belles histoires et** sortir une publication d'un document de référence sur les Parcs à destination des élus.
Et sans oublier tous les **outils habituels institutionnels** de la Fédération (documents et supports de référence).
- Communication presse. C'est une action récurrente mais essentielle qui accompagnera tous les temps forts de l'année (Congrès, partenariat TV, positionnement politique, etc). Mais une des actions phare cette année sera très probablement l'accompagnement d'une soirée dédiée aux Parcs naturels régionaux dans l'émission Capital sur M6.
- L'animation et l'appui au réseau des communicants des Parcs naturels régionaux au travers
 - du séminaire annuel, que nous tentons toujours de tenir en Caps et Marais d'Opale début juin,
 - d'un espace collaboratif très actif
 - et de l'accompagnement réguliers sur les sujets d'actualités, et en premier lieu sur les questions de chartes graphiques

Europe-International, présenté par Yves Vandewalle

La Commission Europe-International recouvre un panel d'activités très diverses, actions récurrentes et projets spécifiques, en se basant sur la note de positionnement adoptée en Bureau pour la période 2014-2020 et sur l'argumentaire de réciprocité.

En 2021, la Fédération poursuivra son activité principale de soutien et d'accompagnement des Parcs naturels régionaux dans la mise en place d'activités de coopération à l'international, tant d'expertise que territoriales, au fil des sollicitations françaises et étrangères (Turquie, Brésil, Philippines, Chypre, Chine...).

La coordination de programmes pilotes de coopération bilatérale sera également poursuivie, avec l'Uruguay en appui des 2 Parcs - Golfe du Morbihan et Aubrac ; avec le Mexique qui a bénéficié de l'assistance du Parc des Volcans d'Auvergne ; avec la Guinée pour appuyer le démarrage d'un projet de coopération, avec la participation du Parc du Massif des Bauges.

L'équipe poursuivra son appui à la mise en place d'une démarche interréseaux des gestionnaires d'Aires Protégées français, débuté mi-2020, aux côtés de Réserves naturelles de France, de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels notamment, pour expérimenter une « cellule collective de mobilisation de l'expertise française en coopération ». La présence, l'animation dans les réseaux européens et internationaux et la participation aux événements phares constitue un volet complémentaire : EUROPARC, Section francophone et Plateforme des Parcs naturels, régionaux et paysagers d'Europe ; Congrès mondial de la Nature – UICN, à Marseille...

Cette année sera également l'occasion de réfléchir et de travailler sur la mise à jour de la stratégie internationale et l'élaboration d'une feuille de route pluriannuelle, à l'organisation d'un séminaire national.

Biodiversité et gestion de l'espace présenté par Emmanuel Mandon

La commission est amenée à contribuer aux politiques publiques de la biodiversité, en lien notamment avec les nombreuses instances nationales dans lesquelles la fédération siège en représentation du réseau des Parcs. En 2021, la commission sera amenée à se pencher plus particulièrement sur la territorialisation de la stratégie nationale pour les aires protégées, sur la future stratégie nationale pour la biodiversité post 2020, sur le volet « biodiversité » du Plan France relance, sur les futurs Plans nationaux Pollinisateurs, Lynx, Santé-environnement, etc. La Fédération continue par ailleurs à être active au sein du Groupe national Loup.

L'équipe se mobilise également sur le suivi, souvent en accompagnement de l'Office français de la biodiversité, de différents outils de politiques publiques nationales comme la Trame verte et bleue, les Atlas de la biodiversité communale ou encore les dispositifs Territoires engagés pour la nature et Entreprises engagées pour la nature.

Des moments d'échange avec les Parcs seront organisés autour de ces politiques et outils de politiques publiques, mais aussi sur des sujets impliquant d'autres commissions de la fédération comme les Paiements pour services environnementaux, la thématique « tourisme, sports de nature et biodiversité », le concept de « Solutions fondées sur la Nature », les démarches citoyennes liées à la transition écologique, le lien entre énergies renouvelables et biodiversité, etc. Cette action vise à soutenir les Parcs dans la prise en compte de la biodiversité dans leurs différents domaines d'activités.

La Fédération anime aussi l'expérimentation, dans 9 Parcs, du Défi Familles à biodiversité positive, avec le soutien financier de l'Office français de la biodiversité. Accompagnées par les Parcs, des familles vont se mobiliser en 2021 pour mieux prendre en compte la biodiversité dans leurs modes de vie et leurs achats.

Enfin, la Fédération poursuit son implication dans le Concours général agricole des pratiques agro-écologiques, piloté par l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture et le commissariat général agricole. Les Parcs continuent, en nombre, à organiser le concours localement, qu'il s'agisse du concours sur les prairies et parcours ou du concours sur l'agroforesterie. En reconnaissance du rôle important des Parcs dans ce concours, Michaël Weber dispose d'un siège de président d'honneur au sein du comité d'orientation du concours.

En parallèle, la mission inter-réseaux Natura 2000 co-portée par la Fédération des Parcs, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et RNF poursuivra en 2021 ses actions en direction du réseau des élus. L'animation du comité des élus Natura 2000 représenté au niveau national par Jean-Luc Blaise, VP du Parc des Pyrénées catalanes, l'organisation d'une journée nationale ainsi que la réalisation d'un "kit élus N2000" concourront à les mobiliser davantage dans leurs territoires et à faire remonter leur parole au niveau national.

Urbanisme, paysage, climat, énergie, présenté par Philippe Gamen

Vivacité du réseau des Parcs et actualité parlementaire au cœur des missions des Parcs :

Des projets législatifs notamment avec la loi Climat où le réseau exprime clairement son positionnement et ses attentes, spécifiquement sur la maîtrise de l'espace, la préservation du foncier, les enjeux et la rénovation du bâti, du carbone et l'affichage publicitaire en s'appuyant sur des alliances avec d'autres acteurs nationaux ; suite de la Réglementation thermique 2020.

Un évènement national pour positionner plus fortement le projet local :

L'organisation les 25 et 26 novembre 2021 des États généraux de l'habitat à Paris, dont l'objectif sera de réunir les principaux acteurs de l'habitat, de l'alimentation et de la culture pour élaborer un manifeste concret renforçant le projet local. Cet évènement contient une dimension partenariale forte : État, Régions, Fédération des SCoTs, École de Chaillot, Fédération des CAUE, CAPEB, Soliha, Banque des territoires, FNAU, CESE ...

Capitalisation des pratiques et mise en tendances :

Une grande enquête sur les pratiques en matière d'urbanisme et de paysage dans les Parcs naturels régionaux, ce travail permettra notamment d'identifier comment il est possible de mieux traduire le projet paysager dans la charte de Parc et dans les documents de planification.

Un séminaire technique annuel associant les réseaux Energie Climat Adaptation et Urbanisme paysage pour partager les expériences et identifier les coopérations et les nouveaux enjeux.

Poursuivre l'engagement exemplaire du réseau en faveur de la qualité du ciel et de l'environnement nocturne

Séminaires régionaux, webinaire, travail conjoint avec le Ministère sur l'application du cadre réglementaire et expérimentations Les Parcs poursuivent leur engagement novateur

Rénovation thermique du bâti : les biosources à l'honneur

Séminaires sur la filière bois construction et sur la filière roseau, lobbying et appui à l'intégration des matériaux biosources dans les politiques publiques d'aménagement (EcoQuartier, Petites villes de demain, plan de relance)

EcoQuartier: Plaidoyer pour un aménagement durable

Le partenariat riche sur ce sujet a permis d'inscrire les Parcs comme porteurs d'une dimension rurale de ce label qui porte nos valeurs et nos attentes. Films, webinaire et intégration de nouveaux enjeux sont au menu de cette année

Enseignement supérieur et territoires élargis aux Petites villes de demain :

Les ateliers hors les murs, puissante passerelle entre l'enseignement supérieur et les territoires, renouvelés et enrichis. Pour mémo, ces ateliers consistent à immerger à minima deux écoles de discipline différentes dans une commune ou une intercommunalité de Parc naturel régional afin de croiser les compétences et d'établir un livre blanc du territoire étudié. En 2020, la Fédération des Parcs a soutenu 10 ateliers. Cette année, le dispositif est ouvert aux Petites villes de demain et sera donc en prise directe avec de l'investissement et de la commande.

Adaptation et Carbone : les Parcs s'engagent

Poursuite de la capitalisation sur les outils carbone et sur les enjeux d'adaptation avec des webinaires et la construction de partenariats

Mixte énergétique et sobriété : les Parcs plaident pour une voie rurale et complémentaire

Equilibre entre territoire ruraux et urbains, mixtes énergétique en cohérence avec d'autres enjeux (paysage et biodiversité) le travail se poursuivra en 2021

Naissance de l'Université populaire du cadre de vie :

Et enfin la création de la plateforme de l'Université populaire du cadre de vie et dont la mise en ligne est prévue à l'automne 2021. L'objectif de cette plateforme figure parmi les outils qui permettront aux habitants des Parcs d'être davantage acteur de leur cadre de vie.

Economie et tourisme, présenté par Michel Gros

La commission traite des problématiques générales de développement socio-économique (croisant le monde des acteurs socio-économiques : entreprises de différents secteurs, collectivités et associations). Parmi les thèmes prioritaires figure les missions « tourisme » et « activités de pleine nature ».

Depuis quelques années et ce sera encore le cas en 2021, les principaux axes de travail sont :

- **Appui à l'émergence d'activités innovantes sur les territoires** (appui méthodologique auprès des Parcs notamment dans le cadre de « fabriques à projets » (transfert d'expérience d'une SCIC dans le Parc des Ballons des Vosges développant un incubateur pour l'émergence de projets collectifs) et promotion de créateurs d'entreprise (3^{ème} édition du Concours « Innover à la campagne »)
- **Mise en œuvre de la feuille de route « biodiversité et économie »** adoptée en 2017 Actions déjà menées : formations, séminaires thématiques, notes sur des thèmes à enjeux, enquête auprès des Parcs sur leurs pratiques et valorisation d'expériences)

En 2021, nous travaillons au lancement d'un appel à manifestation d'intérêt auprès des Parcs pour expérimenter sur « la prise en compte de la nature par les entreprises » avec l'OFB.

- **Développement du slowtourisme et des activités de pleine nature dans les Parcs**

Le cadre stratégique commun adopté se met en place grâce à des formations, des partenariats avec des acteurs nationaux, l'appui au réseau à la structuration de démarche de tourisme durable (charte européenne du tourisme durable, marque Valeurs Parc et le projet « Destination Parcs »).

Ce dernier qui va permettre de créer, avec un opérateur privé, une entreprise de commercialisation d'offres touristiques originales aux Parcs (séjours, hébergement/restauration et activités) doit connaître en 2021 une première année de test de ces offres au sein de 15 Parcs pionniers.

Nous sommes accompagnés pendant 2 ans dans cette démarche par un incubateur « Slowtourisme Lab ».

L'objectif est d'élargir progressivement ce premier cercle de Parcs à l'ensemble du réseau.

Dans le domaine des « activités nature », nous travaillons dans 2 directions :

- Le développement de filière de tourisme nature et en particulier « ornithologique » à la dimension du réseau, suite à une étude marketing menée par 8 Parcs sur des marchés européens

Le développement maîtrisé des activités de pleine nature au sein des Parcs renvoyant aux questions de connaissance des flux, de fréquentation/surfréquentation, d'itinérance (modalités de développement, animation des prestataires, mobilisation de l'offre, gestion des grandes traversées, écobivouacs).

Enfin, la mise en œuvre de ces actions passe par la conduite de nombreux partenariats :

- sur la communication avec la Bannière « France patrimoines » et son projet « d'expo au Sénat » pour 2022 et les Stations vertes
- sur des thématiques : LPO (tourisme ornitho), le Pôle relais national sports nature (APN), l'ADEME (plan de relance)

Agriculture et Alimentation, présenté par Jacques Adenot en l'absence de Guislain Cambier, excusé

Agroécologie : vers une transition agroécologique et alimentaire des territoires, l'apport du réseau des Parcs naturels régionaux » est l'intitulé de la convention cadre triennale avec le ministère de l'agriculture qui vient d'être renouvelée et permet d'animer le réseau sur ce sujet. Nous organisons annuellement un séminaire sur la transition agricole et alimentaire qui se déroulera cette année en septembre sur le Parc des Boucles de la Seine normande.

Nous diffusons également deux fois par an une lettre d'infos, Agroécologie Parcs, visant à mettre en valeur les actions et agriculteurs de notre réseau. Nous accompagnons également les Parcs sur le volet agricole du plan de relance (recensement des projets des Parcs, information générale des directeurs le 2 février, information des chargés de mission sur le programme *Plantons des haies* le 19 février).

Dans la continuité de notre travail sur les filières agricoles durables, nous intensifions notre collaboration avec la Fédération nationale de l'agriculture biologique. Une dizaine de Parcs participe au travail qu'anime cette année la FNAB et le réseau des Territoires bio pilotes sur le thème des filières bio territoriales. Deux webinaires (18 et 23 mars) ont été organisés et d'autres événements sont prévus dans l'année afin de mieux comprendre quels peuvent être

la place et le rôle des acteurs publics locaux dans l'émergence et la structuration de filières bio territoriales.

Nous poursuivrons également notre participation au projet Tricolor visant à valoriser en France la laine produite et à construire des débouchés plus rémunérateurs.

Sur la valorisation et la reconnaissance des produits agricoles, un webinaire est organisé le 8 avril entre chargés de mission des Parcs et délégations territoriales INAO. Un des objectifs est de renforcer les collaborations entre les deux structures et renouveler la convention cadre. Sur la marque "Valeurs PNR", après une année qui a permis l'évolution du référentiel agricole vers une meilleure prise en compte des critères environnementaux et de bien-être animal, nous allons nous concentrer sur l'accompagnement des Parcs à l'audit.

Alimentation durable, responsable et relocalisée

Le projet « Programme national pour l'alimentation » porté par la FPNRF avec son partenaire RESOLIS est arrivé à son terme. La Fédération propose de répondre au nouvel appel à projet lancé le 1er mars par le Ministère de l'agriculture. Ce projet a fait l'objet d'une validation générale par la commission. L'objectif est de valoriser les expériences et initiatives développées sur les Parcs et développer des outils communs pour accompagner les dynamiques de transition alimentaire. Les thématiques prioritaires identifiées sont l'approvisionnement local des établissements de restauration collective, la préservation et valorisation du foncier et la promotion des filières locales. Les nombreux PAT animés par les Parcs (ou autre dispositif que les PAT) seraient le socle/la base de réflexion. La Fédération accompagne également les Parcs dans leurs réponses aux appels à projet (réunions du 8 janvier et 17 mars).

Politiques agricoles : contribuer à la réforme de la Politique agricole et à une spécificité de cette politique dans les aires protégées (à compléter par Florence)

Dans la continuité des réflexions menées en 2019 par les réseaux des Parcs naturels régionaux et des Parcs nationaux (plaidoyer Pour une PAC des territoires), la Fédération, en partenariat avec les Parcs nationaux et l'OFB, poursuit ses contributions à la réforme de la PAC. La maintien et l'accompagnement vers les pratiques agroécologiques, l'adaptation aux territoires, et l'intégration d'un droit à l'expérimentation pour les Aires protégées constituent les principaux objectifs des Parcs pour cette future PAC.

Le premier semestre de l'année 2021 voit le renforcement de notre action de plaidoyer auprès des décideurs politiques, avec en parallèle un travail de concertation et d'approfondissement de nos propositions avec les agents des Parcs ainsi que nos partenaires (Pour une autre PAC, AFAC, FMA, FCEN...). Le séminaire « PAC & Aires protégées », qui sera organisé le 8 juin prochain (date et lieu à confirmer), sera l'occasion de présenter les avancées sur la PAC et d'interpeller les décideurs et les parties prenantes sur l'importance de la prise en compte de nos territoires, avant la finalisation du Plan Stratégique National (qui cadre l'application de la PAC en France).

Selon l'avancée des discussions, le second semestre pourra être consacré à la préparation de la mise en œuvre de la nouvelle PAC dans les Parcs : présentations aux partenaires locaux des Parcs, élaboration d'outils pédagogiques à destination des agents et des agriculteurs, etc. Des expérimentations de mesures innovantes pourraient être mises en place sur certains territoires, en partenariat avec la recherche.

Forêt, présenté par Jacques Charron

La Commission a vu ses moyens d'actions augmenter en 2021. En effet, après un soutien de l'OFB depuis 2020, nous bénéficierons d'un appui du ministère de l'Agriculture pour les 2 prochaines années.

Cela nous permet de poursuivre le travail d'animation au sein du réseau avec un nouveau chargé de mission d'un Parc référent sur cette mission (Julien Chesnel, du Parc Boucles de Seine normande) d'une part et d'aborder les enjeux relatifs à la forêt de façon très transversale à l'image des approches territoriales développées par les Parcs.

Dans ce cadre, nous avons élaboré un plan d'actions 2021/2022 permettant de travailler 3 axes prioritaires :

- **La forêt et le maintien/renforcement de la biodiversité** au travers un travail sur les Paiements pour Services Environnementaux dans les PNR, la mise en réseau des « marteloscopes » installés sur un territoire de PNR et la consolidation d'une « application marteloscope biodiversité »
- **La forêt et le changement climatique** via les questions de certification « compensation carbone » en lien avec l'acquisition de vieilles forêts, la conduite d'un projet de recherche et la valorisation des démarches forestières « carbone » des Parcs et la publication d'un guide sur les « Solutions fondées sur la nature ».
- **Les nouvelles attentes sociales vis à vis de la forêt** à approfondir grâce au développement d'une démarche SylvoTrophée cohérente au sein des Parcs, l'édition d'une bande-dessinée « forêt » en partenariat avec Casterman, l'animation du volet « forêt-bois » des défis « Famille à biodiversité positive » et la contribution au volet « forêt-bois » du projet de documentaire « Etres en transition ».

Cette approche transversale se traduit par un travail croisant aussi les commissions « Biodiversité », « Aménagement » et « Economie » de la Fédération.

Vie culturelle, social et éducation, présenté par Jean-Jacques Boussaingault

2021 est une année importante pour la commission et le réseau car plusieurs chantiers sont à lancer et à finaliser :

En premier lieu le renouvellement de la convention cadre quadriennale **2022-2025** de partenariat entre le Ministère de la Culture et la Fédération des Parcs naturels régionaux. Mais aussi :

L'animation du réseau culture et éducation :

Il s'agira de :

- Animer les échanges des membres du réseau, d'organiser le Séminaire national et la Commission « Vie culturelle, sociale et éducation » et d'encourager les échanges et la valorisation des expériences innovantes dans les Parcs.
- Mettre en place et animer des ateliers de travail en lien avec la Commission « Vie culturelle, sociale et éducation » afin de faire émerger des actions collectives. Des groupes de travail seront organisés tout au long de l'année.
- Assurer une représentation dans les instances nationales, têtes de réseaux, ...
- Renouveler la Charte partenariale entre la FPNRF, le METS et le MENJ. La signature de cette Charte partenariale pourrait se tenir à l'occasion du Congrès national des Parcs en juillet 2021 en Brière.
- Accompagner la phase préparatoire d'une édition jeunesse
- Renforcer les liens entre les PNR et les DRAC, les Rectorats, les DSDEN

Création musicale en milieu rural

La crise sanitaire actuelle a largement impacté le déploiement d'actions culturelles dans les Parcs tout au long de l'année 2020. Les structures culturelles sont directement touchées, contraintes d'annuler leurs manifestations. De plus, cette situation renforce la fragilité de ces structures avec lesquels les Parcs collaborent au quotidien, pour la plupart associatives ou indépendantes, et aura des conséquences financières.

Dans ce contexte, les Parcs naturels régionaux, souhaitent trouver et mettre en œuvre des solutions alternatives de programmations culturelles et soutenir leurs partenaires artistiques et culturels sur leurs territoires ruraux.

La mission action culturelle de la SACEM, qui s'est mise en relation avec la FPNRF, souhaite diversifier sa politique de soutien à la diffusion musicale mais aussi créer de nouvelles formes de rencontres culturelles permettant à la fois de valoriser la diversité de la création musicale française et la diversité du patrimoine français.

Concrètement, il s'agira d'accompagner un ou deux projets originaux de création musicale en milieu rural à titre expérimental. L'implication directe de créateurs (auteurs et/ou compositeurs) est envisagée. En parallèle, sera établi un diagnostic rapide des initiatives prises par les Parcs durant cette période et des besoins pour les années à venir. Et enfin, il s'agira de poser les bases d'un projet fédérateur à l'échelle des Parcs pour 2022.

Séminaire participation et initiatives citoyennes :

Quelle outils et stratégies pour les Parcs pour amplifier et favoriser les liaisons avec les acteurs du territoire et appuyer les initiatives ?

C'est bien la question qui sera posée lors du séminaire. En effet, l'implication et la concertation vont partie de l'ADN des parcs naturels régionaux. Au-delà de la « simple » période d'évaluation et d'écrire de la Charte constitutive, les Parcs doivent relever avec leurs partenaires institutionnels mais aussi et surtout locaux, les grandes urgences actuelles, qu'elles soient climatiques, écologiques et maintenant sanitaire.

Ce séminaire aura pour objectif d'appuyer les Parcs naturels régionaux souhaitant mettre en œuvre ou renforcer la mise en œuvre de projets de concertation, d'implication. Ce séminaire se tiendra dans un Parc naturel régional soit acteur sur ce type de projet, soit qui aurait besoin urgent de mener un projet de ce type. A partir d'un état des lieux (questionnaire préalable) et d'une définition commune du sujet, le séminaire s'appuiera sur des ateliers pratiques (retour d'expériences positives ou non sur le sujet) pour identifier les outils disponibles, les besoins (formations, moyens, etc.).

Le Président ajoute à la fin de ces présentations que des places de vices présidences sont vacantes dans les commissions Vie culturelle et Forêt.

Concernant OVH, le lieu de stockage qui a brûlé avec de nombreuses données, à priori concernant EVA, la dernière sauvegarde ayant été faite, il sera possible donc de la récupérer.

Concernant la coopération internationale, beaucoup de Parcs en font. Ce qui a été évoqué dans la présentation de la Fédération fait partie d'un cadre précis, comment à l'international, les Pays peuvent s'inspirer du modèle des PNR.

Venaison : sujet important, la Fédération a une convention avec la Fédération nationale de la chasse et dans la commission agri, la question de la venaison est prise en compte.

Sylvain Mathieu réagit sur la forêt, sur les coupes rases, et souhaite que la Fédération s'empare de ce sujet et le porte politiquement pour obtenir une meilleure régulation. Des règles encadrent cette pratique mais elles sont trop permissives.

C'est un vrai problème pour le Parc du Morvan.

Les amendements qu'il a présentés dans la loi climat et résilience ont tous été rejetés ... par l'Assemblée nationale. D'ailleurs la forêt n'est pas évoquée dans ce projet de loi.

Le Président est d'accord sur ce constat. Dans le plan de relance forestier qui suscite aussi des inquiétudes sur la plantation d'arbres exotiques, il a rencontré le directeur de l'ONF, M.Munch pour lui demander d'associer les Parcs dans ce plan de relance.

Il est possible faire passer ces amendements dans la stratégie nationale de la biodiversité si ce n'est pas possible avec le projet de loi.

Gilles Benest rappelle que des militants FNE très dynamiques dans le Morvan et vont dans le même sens. Il faudrait réunir tous les opposants à ces coupes rases.

Et se battre contre l'argument utilisé par le changement climatique pour changer les essences d'arbres. Si on veut que la forêt s'adapte il ne faut pas faire de coupes rases.

Il propose que la Fédération crée un collectif.

Sylvain Mathieu répond à **Gilles Benest** que la saisine du conseil scientifique de son Parc va être diffusée.

Laurent Seguin est intéressé pour être vice-président de la commission Forêt.

Katherine Wersinger demande si l'eau et la vie aquatique rentrent dans une commission ?

Le Président lui répond que c'est traité dans la commission biodiversité et gestion de l'espace.

Le programme d'activités est adopté par les membres – 1 abstention

6) Présentation du budget prévisionnel 2021 présenté par, Dominique Lévêque, vice-président, chargé des finances

Le budget prévisionnel 2021 est de 3 797 970 €. Il est en hausse de 25% par rapport à 2021 (+774 426 €).

Cette hausse globale tant en recettes qu'en dépenses correspond à plusieurs facteurs :

- la montée en puissance de certains partenariats : Office français de la biodiversité, ministère de la Culture, Agence nationale de la Cohésion des territoires, ministère de l'agriculture, Agence française de développement
- un décalage d'engagement de certaines actions 2020, retardées en raison de la situation sanitaire
- les coûts non amortissables de la sortie de nos locaux actuels, les frais de déménagement et d'acquisition de nouveaux locaux

Ce budget prévisionnel a été préparé par l'équipe de la Fédération sur la base du programme d'activité de chaque Commission, puis examiné en Bureau le 10 février 2021.

2. Les recettes

Le budget a été élaboré sur la base des **cotisations** et de **15 conventions** de partenariats financiers.

Les cotisations 2021 n'ont pas été augmentées si l'on excepte les nouvelles cotisations liées aux deux parcs créés en 2020.

- **Les cotisations** des 4 collèges représentent 1 155 863 € soient 30% des recettes prévisionnelles.
- **Les subventions des ministères ou des organismes publics** représentent 39% des recettes prévisionnelles (soit 1 458 862 €) dont 864 340 € du ministère de l'environnement. Elles sont en cours de discussion. S'ajoutent des reports pour 197 877 € sur des opérations subventionnées en 2020 et non terminées.
- **Les contributions des entreprises** : GRTGaz, RTE, EDF et le Groupe La Poste représentent 3% des recettes prévisionnelles (soit 120 000 €).
- Les recettes sur les participations aux séminaires sont estimées à 97 000 € et sur le Congrès à 79 200 €.
- Nous avons également adopté des contributions spécifiques suivantes :
 - pour le logiciel EVA : 1000 € pour les Parcs nationaux ce qui fait un total de 12 000 €.
 - pour la marque « Valeurs Parc naturel régional » : 1 900 € par Parc ce qui fait un total de 106 400 €.

L'ensemble de ces contributions représente 21% du budget.

2. Les dépenses (page 3)

Les **salaires, taxes et charges liées au personnel, et aux indemnités et rémunération du Président et 1^{er} Vice président** représentent 41%, soit 1 571 725 €, pour un effectif de 20 personnes. Cette ligne est en hausse du fait des actions conduites dans le cadre des nouveaux partenariats.

Les dépenses en **études, les frais d'édition et les prestations de services** représentent 984 084 € (26% des dépenses).

Les dépenses en **transport et hébergement** sont de 329 444 € (9% des dépenses).

Les dépenses de **réception** représentent 235 907 € (6% des dépenses).

Les **versements aux Parcs et partenaires** permettent de compléter l'action de la Fédération, dans le cadre de partenariats, sur différents sujets et représentent une part croissante 360 842 € (10%).

Les frais liés à la sortie de nos locaux actuels, ainsi que les frais d'acquisition de nos nouveaux locaux ont été inscrits dans ce budget, à hauteur de 102 491 €. Selon le montant de l'indemnité de sortie que nous négocions avec le propriétaire actuel, elle n'imputera que peu ou pas nos fonds propres.

En conclusion

Le budget 2021 est un budget ambitieux qui repose sur le développement de nos partenariats actuels.

Délibération

L'Assemblée générale adopte le budget prévisionnel de 3 797 970 €. établi sur les bases suivantes :

- Le maintien sans augmentation des bases de calcul des cotisations des collèges des 4 collèges
 - Collège 1 (PNR) : 810 195 €

- Collège 2 (Régions) : 6 035 € x nb. Parcs
- Collège 3 (Ass. élus) : 483 € /membre :
- Collège 4 (Partenaires) : 363 € par association et 483 € par établissements publics
- La cotisation spécifique EVA pour les Parcs nationaux est de 1000 € par Parc (pas d'augmentation).
- La contribution spécifique pour le déploiement du plan marketing de la marque « Valeurs Parc naturel régional » est de 1900 € par Parc
- L'engagement des partenariats pour conduire le programme d'activité

Le budget prévisionnel 2021 est adopté – 1 abstention
--

7) Présentation des nouveaux locaux

Présenté par **le Président**

Rappel du contexte

Le propriétaire des locaux loués depuis 2003 par la Fédération au 9 rue Christiani, Paris 18^e, a signifié en août 2020, son refus de renouvellement des baux commerciaux à effet du 31 mars 2021. L'Assemblée générale de novembre 2020 a décidé de rechercher de nouveaux locaux à Paris pour transférer le siège social et les bureaux de la Fédération. Elle a décidé d'étudier les propositions de location et les opportunités d'acquisition. Cette mission a été confiée au Bureau.

Une maison des Parcs naturels régionaux de France au cœur de Paris

Au regard du contexte immobilier, le Bureau a privilégié un projet d'acquisition. Suite à de nombreuses visites, il a autorisé le Président à signer une offre d'achat, puis un compromis de vente le 17 février 2021, pour des locaux situés dans le 10^e arrondissement de Paris, au 27 rue des Petits Hôtels. Les locaux s'étendent sur trois niveaux, dans un immeuble ancien de type hôtel particulier, sur une surface totale de 348 m², et un montant de 3 millions d'euros.

Des bureaux à l'image des Parcs : un espace accueillant, polyvalent, dynamique, accessible et à l'image des Parcs (rénovation du patrimoine, énergie, matériaux et savoir-faire, mobilier Parcs). Un siège qui tienne compte des nouveaux modes de travail (mobilité).

Une « vitrine » des Parcs naturels régionaux de France et leurs partenaires permettant de mettre à profit la localisation géographique exceptionnelle pour mettre en valeur les Parcs naturels régionaux et les actions en faveur de la biodiversité et du développement durable. Le site dispose d'un potentiel exceptionnel. Le local bénéficie d'une forte visibilité depuis la rue et d'une salle de plus de 100m² accessible de plein pied par une entrée indépendante. Cet espace pourrait permettre d'envisager des événements ouverts au grand public : promotion de la marque « Valeurs Parcs » et Destination Parcs, des opérations conjointes avec nos partenaires.

Approche financière du projet : Le cout global du projet est estimé entre 4 150 000 € et 4 500 000 €. Il se décompose en trois volets :

- L'acquisition pour 3 457 658 €, incluant frais de notaire et d'agence.
- Les travaux, évalués entre 574 000 € et 800 000 €.

- Les autres frais évalués entre 195 000 € et 258 000 € : frais d'hypothèque, frais bancaires, maîtrise d'œuvre.

Pour financer ce projet, il est proposé de mobiliser un apport sur fonds propres à hauteur de 400 000€ et de souscrire un emprunt à hauteur de 4 007 410 €. Une subvention d'investissement a également été sollicitée auprès du MTES. Après avoir étudié les différentes offres du marché, une proposition de prêt est en cours de consolidation auprès du Crédit Coopératif en vue de l'acquisition d'ici le 18 mai 2021. Elle est décomposée en deux volets, acquisition et travaux. Les mensualités de remboursement ont été fixées à 16 500 € maximum sur 23 ans, soit une somme sensiblement équivalente aux loyers actuels (pm 14 120 €/mois).

Le Président remercie Dominique Lévêque et Sylvie Gauchet qui suivent ce dossier ainsi que Jean-Jacques Boussaingault, Jean-Michel Bouvier, notaires, qui ont donné des conseils pour cet achat.

Eric Brua précise qu'un autre intérêt de ce site réside dans le fait qu'on peut agrandir la surface en créant une mezzanine. La surface finale serait d'environ 400 m².

Dominique Lévêque pense que c'est une bonne solution. Si des économies sont réalisées à côté, cela est envisageable.

Daniel Vialelle demande le montant du loyer actuel et à combien s'élèveront les remboursements ?

Le Président lui répond que le loyer est de 14120 euros par mois avec des charges importantes.

Concernant le remboursement mensuel pour les nouveaux locaux, il serait de 16500 euros.

Eric Brua précise qu'il y a un volet travaux important, différents cabinets ont chiffré ces travaux.

Les mensualités données sont dans la fourchette haute et il faut tenir compte de la baisse de charges fixes pour ces locaux qui présentent moins de surface que rue Christiani.

Autre point positif, la toiture du bâtiment est neuve et la façade en bon état.

Actuellement, on travaille sur le recrutement d'un maître d'œuvre, donc on est dans une période intermédiaire en attendant le calendrier des travaux.

Sylvie Gauchet : les charges actuelles sont de 34 000 euros annuels pour la rue Christiani. Et les charges pour ce projet seraient de 23 000 euros (hors travaux)

L'évolution mensuelle, avec un remboursement supérieur au loyer serait compensée par une baisse des charges.

Les taxes foncières s'élèvent à 2200 euros par an.

Le Président ajoute que le quartier situé entre gare du nord et gare de l'est est très attractif à proximité de la rue Lafayette.

Le Bureau a approuvé ce projet.

L'assemblée générale se termine avec la signature de la convention FPNFR/INRae/Institut Agro/Agro Paristech.

